Commission ENVI P. Arimont (E. Steck)

Compte-rendu
Commission Environnement, climat et sécurité alimentaire du Mardi 24/11/26 18h-19h30

Président de la commission Pierfrancesco MARAN, Rapporteur de la commission Pascal ARIMONT

Introduction

Le sujet principal d'aujourd'hui est l'article 5 et le pourcentage de nucléaire considéré comme équivalent renouvelable dans ce texte. La parole sera laissée à tous les groupes afin de donner leur avis sur la question du nucléaire. Les amendements portant sur des sujets divers seront votés par la suite.

Guide des abréviations (noms de députés et groupe) :
AA : Anja Arndt (ESN)
AZ : Anna Zalewska (ECR)
AV : Aurelijus Veryga (ECR)
DB : Delara Burkhardt (S&D)
JP : Jutta Paulus (Les Verts)
MLBC : Marie-Luce Brasier-Clain (PfE)
PA : Pascal Arimont (PPE)
PM : Pierfrancesco Maran (S&D)
AH : Anja Hazekamp (The Left)
EHG : Esther Herranz García (PPE)
VA : Vytenis Andriukaitis (S&D)
ZCT : Zala Černilec Tomašič (PPE)
RN : Rasmus Nordqvist (Les Verts)
MA : Mathilde Androuët (PfE)

Ordre de passage des amendements :

I. Nucléaire

- (PPE, S&D) Arimont & Maran - art 5 (nucléaire) : https://drive.google.com/file/d/1PcGhsW5-5hgMjotbrJVu2awIcPnPNqzs/view?usp=drive_link

PA : Amendement ambitieux. Se veut le plus conciliant possible. Main tendue au nucléaire dans un souci de pragmatisme car pas possible de s'en passer à court terme. Nous considérons que la part du nucléaire à horizon 2040 doit être passée à 25%. Le parc nucléaire actuel sera considéré mais se fait avec des compromis et garde-fous importants. Texte de compromis, trouver l'équilibre actuel a pris un temps long.
PM : Ajoute que les objectifs d'électrification pris en compte sont ceux de l'amendement des Verts voté dans une des précédentes commissions. Dans le point 3 : mention explicite à Euratom au niveau des normes à respecter.
AA : Inquiétude sur la mention de "période transitoire" et son sens.
PA : Il y aura un accompagnement. Sur le long terme, nous prévoyons de nous tourner vers des énergies plus vertes.

AV : Rejoint l'interrogation de AA. L'énergie nucléaire est un investissement lourd. Construire un réacteur prend plus de 10 ans. Lourd en termes économiques. Suppose un retour sur investissement qui ne se fait que des années plus tard.
MLBC : Le rôle du nucléaire est reconnu dans la transition énergétique. Mais on ne vise pas à l'utiliser jusqu'à 2100 par exemple.
AA : En 2040, ne comptera plus parmi les 25% renouvelables du mix énergétique. Cela signifie qu'on doit investir dans le renouvelable aujourd'hui sinon baisse de la part de renouvelable d'un coup plus tard ? Par la suite beaucoup d'additions énergétiques ?
PA : Il faut comprendre que le nucléaire est protégé jusqu'en 2040 en contrepartie des conditions énumérées.
PA : Permettre cette équivalence jusqu'en 2040 c'est se laisser du temps pour élaborer une politique cohérente sur le renouvelable. Notamment sur la souveraineté.
AV : Vous reconnaissez donc
Commentaire d'AV sur la question du démantèlement. Précision de PA pour rassurer en précisant que le démantèlement n'est absolument pas envisagé à l'horizon 2040.
AA : Pourquoi vouloir passer du nucléaire au renouvelable ?
PA : Il faut un bouquet énergétique composé de plusieurs sources d'énergie.
Débat sur la question de la fusion nucléaire comme énergie renouvelable, et ses horizons de mise en route considérés comme trop lointains ou non.
PA : Appelle à un calcul politique raisonné pour faire passer un amendement sur l'article 5, en évaluant les possibilités de chaque groupe à faire valoir leur position.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
11	2	4

Amendement adopté.

Les amendements suivants sont non cumulables avec celui adopté précédemment. Ils n'ont donc pas été discutés en conséquence de ce vote.

- (Les Verts) Paulus - art 5 (nucléaire) : https://drive.google.com/file/d/1mAMl1kn8-MLyKCkkLsaC-_DO2MVeKMif/view?usp=drive_link
- (ECR) Veryga - art 5 (nucléaire) : https://drive.google.com/file/d/18b4qylxw9WYGzJngK_fjIixRPi36Lmqd/view?usp=drive_link
- (PfE) Androuet - art 5 (nucléaire) : https://drive.google.com/file/d/1-mDiafvwtQbbZj25u5m_7aRmGPnGQmSz/view?usp=drive_link

II. Amendements divers

- (S&D) Maran - Annexe 1 bis (indicateur recettes ETS) : https://drive.google.com/file/d/1k-Nm5e05ny00bEs3lhdexjZMZhNh9wBs/view?usp=drive_link

PM : Un amendement a été voté visant à améliorer la transparence sur le réinvestissement des recettes issues du système ETS. Cet amendement vise à créer un indicateur pour compléter l'amendement précédemment adopté.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
12	0	1

Amendement adopté.

- (S&D) Burkhardt - Art 41 (Commission invite sytématiquement Etat pour recommandation) : https://drive.google.com/file/d/1lbN25VLJA5EXdjpP9Mw87mIBRpfKuYUg/view?usp=drive_link

DB : Changer le verbe laissant la porte ouverte à l'inaction et affaiblit la portée de nos objectifs communs. Remplacer cette faculté par une obligation claire. Il en va de la transparence et du contrôle démocratique de notre gouvernance.
AV : Se demande quel est le volet contraignant de cette mesure.
DB : Remplacer une possibilité par une obligation claire. La Commission invite systématiquement l'EM concerné à présenter ses observations en cas de recommandations ignorées..

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	6	5

Amendement adopté.

- (PfE) Brasier - Art 5-1 (méthane) : (https://drive.google.com/file/d/1T16peRPbLZ4RzxYAv6qoruIV9zZt9lFY/view?usp=drive_link

MLBC : Trajectoire spécifique sur le méthane risque d'imposer des coûts supplémentaires pour les agriculteurs. Préfère leur laisser ainsi qu'aux Etats le choix de choisir les méthodes les plus efficaces. L'écologie ne doit pas abandonner ceux qui produisent. Incohérence à fixer un objectif spécifique sur le méthane alors qu'il existe d'autres gaz à effet de serre, pensent qu'il faut privilégier une trajectoire les englobant tous. La protection de la souveraineté alimentaire et de l'environnement vont de pair.
AA : Le méthane ne concerne quasiment que l'agriculture ; la filière agricole ayant déjà des difficultés, les sanctions supplémentaires risquent de faire très mal.
MLBC : L'objectif pose problème : l'Europe a déjà fait beaucoup de progrès sur le méthane car a déjà réduit de 35 à 40% ses émissions. La direction est déjà positive donc imposer une contrainte administrative risque d'être contre-productif.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
9	6	2

Amendement adopté.

- (PfE) Brasier - Art 8 (contribution Etats membres) : https://drive.google.com/file/d/1lzuXkCZrBvTdcjuHafSj4-nykl5eFH6G/view?usp=drive_link

MLBC : Souhaite ajouter une mention selon laquelle un EM ne soit pas pénalisé davantage s'il ne parvient pas à fournir des efforts suffisants pour atteindre ses objectifs. L'objectif est de faire preuve de souplesse et d'aider les EM.
AV : Remercie pour la proposition de cet amendement. Venant d'un petit pays, n'a pas connu les mêmes trajectoires. Il ne serait pas juste à l'heure où tout le monde demande une transition juste.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
9	8	0

Amendement adopté.

- (PfE) Brasier - Art 39 (support de la Commission aux Etats membres) : https://drive.google.com/file/d/16GLShNyxNyBU0McNOsJrMGGER10P18jT/view?usp=drive_link

MLBC : Proposition la dernière fois de créer un fonds ; mais mesure trop engageante. Réflexion donc à créer une proposition alternative en créant un lien plus direct entre les Etats ne parvenant pas à atteindre leurs objectifs et la BEI. Permet aux Etats en retard de consolider leurs demandes de fonds et financer leurs projets d'énergies renouvelables. Mesure non contraignante pour le budget commun de l'Union.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
10	7	0

Amendement adopté.

- (PfE) Androuët - Annexe 1 : https://drive.google.com/file/d/1sljEx0sNn5EDf-CaHgWBmCqbkC0iTist/view?usp=drive_link

MA : Amendement porte sur les indicateurs. Lié à l'article 35 paragraphe 8. Objectif d'ajouter deux indicateurs : un indicateur lié aux énergies bas carbone et un lié aux prix de l'électricité.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	7	3

Amendement rejeté.

- (The Left) Hazekamp - Art 11 https://drive.google.com/file/d/1sY1Dr4E-bw_zmSEGvRA_83YftV-aeWmD/view?usp=drive_link

AH : Propose d'inclure la biodiversité et le bien-être animal. Ajout de définitions précises, notamment du bien-être animal (animaux d'élevage et faune sauvage, directement affectés par

les politiques énergétiques et climatiques). Conformément à l'article 13 du TFUE reconnaissant les animaux comme des êtres sensibles notamment.
AV : Se demandait quels pouvaient être les amendements auxquels The Left disait être attaché et indique que la réponse réside dans la question soulevée par cet amendement.
MLBC : Pourquoi spécifier cela exclusivement sur les projets énergétiques sachant que c'est le cas sur le reste des
AH : Certaines infrastructures énergétiques détruisent des habitats naturels ou ont des effets néfastes sur des espèces. Il serait un non-sens total de considérer l'environnement et le climat sans prendre en compte la diversité biologique. La prise en compte de l'impact sanitaire et environnemental laisse un suspens sur la question, cet amendement ne pose pas de contrainte réelle.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
7	10	0

Amendement rejeté.

- (The Left) Hazekamp - Art 16
  https://drive.google.com/file/d/1MgP7k84BrAWrXbUsgrPyi2GY6jYHt66A/view?usp=drive_link

AH : Article prévoit que les EM puissent établir des changements dans leurs PNEC. Cet amendement précise que ces changements doivent viser à un objectif égal ou supérieur à celui déjà fixé.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
10	6	1

Amendement adopté.

- (The Left) Hazekamp - Art 39
  https://drive.google.com/file/d/1s52Y99ecbV91ciAxlwtfzeDU3Zn5MZys/view?usp=drive_link

AH : Organisation d'une procédure par étapes lorsqu'un EM accuse un retard important. Le délai proposé pour la présentation du plan d'action est actuellement de 12 mois, considéré comme trop long. L'alliance énergie verte propose 6 mois. Proposition de compromis : 8 mois. Ne traite pas du temps pour les EM à agir mais pour présenter leur rapport à la Commission.
MLBC : Demande si AH connaît une administration fonctionnant par cycles de 8 mois. Dit qu'elle n'en connaît pas et que la plupart fonctionnent sur un cycle annuel. Se demande si cela ne se transformerait pas en casse-tête administratif. 6 mois aurait pu avoir un intérêt car représente 2 fois par an, mais 8 ne semble pas faire sens.
AH : Les EM ont déjà l'ensemble des données. Tableau de bord, soutien technique prévu à l'article 39 paragraphe 1, etc. Pense donc que 12 mois est un délai trop long.
MLBC : L'EM peut bien avoir toutes les données en sa possession mais pense que son argument reste valable.

Voix pour	Voix contre	Abstentions
6	8	4

Amendement rejeté.

Récapitulatif

Amendements adoptés	Amendements rejetés	Amendements reconduits
7	3	0

Commission clôturée.